

large, comme la vocation ne sont souvent que l'expression de l'impérieuse nécessité. Cette étude du peuple du rivage vient rééquilibrer une présentation des côtes nord de Bretagne qui fut longtemps dominée par les travaux sur les dynamiques portuaires morlaisienne et malouine.

Gérard LE BOUËDEC

Michel CHALOPIN, *L'enseignement mutuel en Bretagne. Quand les écoliers bretons faisaient la classe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2011, 263 p.

L'enseignement mutuel, qui connut un immense succès dans la France des années 1820 et 1830, trouve son origine dans les réflexions de deux pédagogues britanniques de la fin du XVIII^e siècle. Andrew Bell et Joseph Lancaster élaborèrent à peu près au même moment une méthode permettant d'instruire les enfants du peuple, efficacement et à moindre coût. Le principe fondamental de l'enseignement mutuel, que Lancaster appliqua dans son école de Borough Road, consistait à subdiviser la classe en groupes de niveau homogène confiés chacun à des moniteurs sélectionnés parmi les grands élèves les plus capables. Ce mode d'enseignement, censé entretenir une saine émulation, permettait surtout de grouper plusieurs dizaines d'enfants sous l'autorité d'un seul maître rémunéré. Une autre caractéristique essentielle de l'école mutuelle était l'utilisation systématique de tableaux et d'ardoises (ou même de sable dans les premières étapes de l'apprentissage de l'écriture).

Après 1815, plusieurs philanthropes parisiens, parmi lesquels Alexandre de Laborde, Charles Philibert de Lasteyrie, le duc de La Rochefoucault-Liancourt ou le baron de Gérando, s'efforcèrent d'introduire en France le « système du monitorat ». Gérando fonda à cet effet, en mars 1815, une Société pour l'instruction élémentaire. Des sociétés sœurs virent le jour en province, à l'initiative de notables également préoccupés d'instruire et de « moraliser » les enfants du peuple. Sous le gouvernement des Constitutionnels, l'enseignement mutuel rencontra en France un grand succès. L'ouvrage de Michel Chalopin, qui reprend le manuscrit d'une thèse soutenue à l'université de Rennes 2, retrace l'histoire de cette aventure pédagogique dans les départements bretons, depuis les années 1820 jusqu'au règne de Louis-Philippe.

Les premiers chapitres du livre évoquent les efforts déployés par des bourgeois philanthropes pour ouvrir des écoles mutuelles. À Nantes, par exemple, le riche armateur Thomas Dobrée fut à l'origine de l'essor de cet enseignement, qui, outre ses avantages économiques, apparaissait comme un très bon moyen de développer chez l'enfant l'esprit d'ordre et de subordination. Saint-Brieuc, Brest, Landerneau et bien d'autres villes plus modestes eurent leur école mutuelle. Au début du règne de Louis XVIII, le mouvement connut un premier âge d'or, dans un contexte

globalement favorable. Plusieurs préfets, dans l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan par exemple, aidèrent à la création d'écoles mutuelles. Les notables désireux d'ouvrir des classes purent un temps compter sur le soutien du recteur d'académie Le Priol. L'Église, en revanche, engagea un combat sans pitié contre une pédagogie qui avait les faveurs des élites libérales. Le troisième chapitre de l'ouvrage étudie en détail cette offensive cléricale, à l'origine d'une première guerre scolaire opposant les tenants de l'enseignement congréganiste aux partisans de la méthode mutuelle. Jean-Marie de La Mennais, alors vicaire général capitulaire du diocèse de Saint-Brieuc, fut l'un des adversaires les plus redoutables de cette pédagogie, qu'il accusait d'inspirer à la jeunesse « l'orgueil de la domination et le goût de l'indépendance ». La plupart des vicaires généraux lui emboîtèrent le pas.

L'arrivée au pouvoir des ultras ouvre une parenthèse dans l'histoire de l'enseignement mutuel. Les écoles, harcelées par le clergé catholique, ne pouvaient plus compter sur l'aide de l'État. À partir de 1822, les classes fermèrent les unes après les autres. Seules quelques villes conservèrent la leur.

La défaite de la droite en 1827 marque le début d'une courte renaissance. Les municipalités urbaines s'engagèrent tant bien que mal en faveur de l'enseignement mutuel. À la fin de la décennie, la plupart des villes bretonnes, et nombre de gros bourgs, étaient dotées d'une école. Cependant, cette période faste fut de courte durée. La concurrence congréganiste faisait rage, et la question du financement restait problématique. En outre, les règlements scolaires de 1833 et 1834 édictèrent un certain nombre de principes pédagogiques (tels que l'organisation du cursus en huit classes, le passage d'une classe à l'autre sur le critère de l'âge...) incompatibles avec la méthode mutuelle.

L'auteur consacre plusieurs chapitres à la pédagogie mutuelle. Il explique comment furent mises en œuvre, dans les écoles bretonnes, les règles fondamentales de cet enseignement (elles étaient explicitées dans des manuels à l'usage des maîtres français). Le mode mutuel se caractérisait en premier lieu par une gestion rationnelle de l'espace et du temps. Certaines classes pouvaient en effet accueillir près d'une centaine d'élèves. L'organisation du travail reposait sur un système perfectionné de signaux visuels ou sonores. Comme dans les filatures, le chronométrage était un élément essentiel de la discipline. Les châtiments corporels étaient en principe proscrits. En revanche, la distribution de récompenses ou de croix était censée entretenir un esprit d'émulation dans la classe. Il ressort par ailleurs de l'étude de M. Chalopin que les maîtres surent faire évoluer leur pédagogie : ils abandonnèrent progressivement le principe de l'apprentissage simultané de la lecture et de l'écriture, utilisèrent davantage le livre, la plume et le papier, etc.

M. Chalopin consacre plusieurs chapitres passionnants au corps enseignant. À défaut de données synthétiques, on trouvera une série de portraits très informés de quelques figures marquantes ou représentatives de l'école mutuelle : Rémond à

Saint-Brieuc, Walvarens à Rennes, Tourrette à Landerneau, Guy-Marie Le Goff et Auguste Perron à Brest... Souvent bien formés (à Paris d'abord, puis à l'école normale de Rennes après 1831), les maîtres « mutuels » bénéficiaient d'un statut bien plus enviable que leurs collègues exerçant dans le monde rural. En témoigne notamment le niveau relativement élevé de leur traitement. Ils étaient pourtant soumis à rude épreuve. Aux difficultés financières s'ajoutait l'hostilité déclarée du clergé. La concurrence congréganiste sera d'ailleurs fatale à l'école mutuelle : les Frères dispensaient un enseignement moins coûteux pour les municipalités et attiraient les populations pauvres. L'histoire de l'enseignement mutuel s'achève, en Bretagne comme dans le reste de la France, peu avant le rétablissement de l'Empire.

On ne peut que recommander cette belle étude, fruit de longues recherches en archives, et qu'on lit avec plaisir.

François PLOUX

Samuel GICQUEL (texte présenté et annoté par), *Mémoires du chanoine Le Sage. Le diocèse de Saint-Brieuc de la fin de l'Ancien Régime à la Monarchie de Juillet*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'émulation des Côtes-d'Armor, coll. Mémoire commune, 2012, 425 p., ill. n.b. et coul.

Cette édition des *Mémoires* du chanoine prémontré Hervé-Julien Le Sage vient enrichir la collection publiée par la Société d'émulation des Côtes-d'Armor en coédition avec les Presses universitaires de Rennes destinée à accueillir des travaux portant sur le département et inaugurée en 2010 par l'ouvrage de Stéphane Morin, *Trégor, Goëlo, Penthièvre. Le pouvoir des Comtes de Bretagne du XI^e au XIII^e siècle*. Spécialiste de l'histoire du clergé concordataire breton, costarmoricain et morbihannais en particulier – *Prêtres de Bretagne au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2008 –, Samuel Gicquel était particulièrement qualifié pour entreprendre ce difficile travail.

On connaissait déjà une partie des manuscrits de Le Sage conservés aux Archives diocésaines de Saint-Brieuc. En effet, Hervé Pommeret puis Xavier Lavagne d'Ortigue avaient publié – partiellement pour le premier en 1927, en totalité pour le second en 1983 – ses *Mémoires d'exil*. Il s'agit donc ici d'un second ensemble d'écrits, ses *Mémoires historiques*, rédigés à Saint-Brieuc à partir de 1821 et longtemps considérés comme sulfureux. Ce texte complexe se compose de deux grandes parties : l'une à teneur historique court de la fin de l'Ancien Régime à 1819 et la fin de la vacance épiscopale suivant le décès de Jean-Baptiste Caffarelli ; l'autre, plutôt polémique, conduit jusqu'à la fin de la décennie suivante pour l'essentiel. La première, très maîtrisée, respectant la chronologie était quasiment prête pour une publication ;